



Built to Lead

Pour publication immédiate : 8/4/2016

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

LE GOUVERNEUR CUOMO DEMANDE À L'ÉTAT D'INTENTER UNE ACTION CONTRE L'EPA AFIN D'EMPÊCHER LA CRÉATION D'UN SITE DE REJET PERMANENT AU LARGE DE LA CÔTE À L'EST DE LONG ISLAND

Dans la [Lettre](#) adressée au Président Obama, le Gouverneur a notifié que l'État prendra les mesures nécessaires pour empêcher que l'EPA n'autorise le dépôt des matériaux de dragage à l'est du Détroit de Long Island

Cette initiative fait suite à l'objectif de l'État visant à éliminer le rejet en eau libre au large de la Côte de Long Island

Plus de 30 représentants élus au niveau fédéral, de l'état et local ont ratifié la Lettre du Gouverneur s'opposant au plan de l'EPA

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui que l'État de New York intentera une action en justice contre l'Agence américaine pour la protection de l'environnement (EPA) afin d'éviter la désignation de nouveaux sites permanents de dépôt en eau libre au large de la côte de Long Island à l'est. Dans une lettre signée par plus de 30 représentants élus au niveau fédéral, de l'état et local, le Gouverneur a informé le Président Obama en même temps que les autorités de l'EPA que l'État prendra les mesures nécessaires pour empêcher à l'EPA d'officialiser le dépôt des matériaux de dragage provenant du Connecticut à l'est du Détroit de Long Island. L'EPA n'a pas pu démontrer la nécessité de créer un site supplémentaire d'évacuation.

Au cours d'une cérémonie au Parc d'État Sunken Meadow, le Gouverneur a annoncé que l'État s'oppose à tout nouveau rejet dans la partie orientale de Long Island – site touristique et indispensable d'un point de vue écologique. Cette initiative fait suite à l'objectif de l'État d'éliminer le rejet en eau libre à Long Island. Une copie de la lettre envoyée au Président Obama et aux administrateurs d'EPA est disponible [ici](#).

« Le Détroit de Long Island représente l'un des plus grands trésors naturels de New York et est un composant vital de l'industrie touristique de Long Island », **a déclaré le Gouverneur Cuomo**. « Le Plan de l'EPA visant à créer un nouveau site de décharge représente non seulement une menace majeure pour cet habitat vital d'un point de vue écologique, mais il entrave également les progrès vers l'élimination définitive du rejet en eau libre dans les eaux de Long Island. Cet État s'engage à garantir que le Détroit demeure une source viable d'activités économiques et touristiques et nous continuerons à prendre toutes les mesures nécessaires pour préserver ce bien très précieux pour les générations futures ».

« Le Détroit de Long Island est un trésor économique et écologique vital qui doit bénéficier de la plus grande protection, et non des décisions de gestion du dragage obsolètes qui

compromettent son intégrité », **déclare Basil Seggos, Commissaire du New York State Department of Environmental Conservation.** « Le Gouverneur Cuomo a clairement fait comprendre que l'État de New York n'entend pas rester les bras croisés et observer le gouvernement fédéral se soustraire à ses engagements de réduction ou d'élimination du rejet des déblais de dragage dans les eaux libres de ce merveilleux écosystème ».

« Le Département d'État appuie sans réserve les efforts du Gouverneur Cuomo visant à protéger le Détroit de Long Island et sa riche vie marine », **a déclaré le Secrétaire d'État de New York, Rossana Rosado.** « Nous œuvrons depuis longtemps pour la réduction des matériaux de dragage dans ces eaux et le plan actuel va à l'encontre de ces objectifs. Nous nous réjouissons de participer à la préservation des opportunités commerciales et de loisir que le Détroit offre à tant de New-Yorkais ».

En 2005, l'État de New York a lancé un appel, auquel l'EPA a d'ailleurs répondu favorablement, pour la définition d'un objectif de réduction ou d'élimination du rejet des matériaux de dragage dans les eaux libres du Détroit de Long Island. La décision récente de l'EPA autorisant la création de nouveaux sites de rejet dans le Détroit de Long Island de l'est va à l'encontre de cet accord.

Il existe actuellement deux sites de rejet de matériaux de dragage dans le Détroit, où des sédiments ont été rejetés depuis les années 1980, notamment le Détroit de Long Island occidental et le Détroit de Long Island central. L'EPA a désigné le Détroit de Long Island occidental et central comme des sites de rejet en mer pour une utilisation à long terme. Le Laboratoire national de Brookhaven Le U.S. Army Corps of Engineers utilise depuis longtemps les sites de l'est pour le rejet à court terme et maintenant l'EPA propose de faire de ces sites des sites permanents pour une utilisation à long terme.

L'EPA prétend que les sites de rejet du centre et de l'ouest sont incapables de contenir des matériaux de dragage supplémentaires et propose de ce fait un projet de règle visant à rendre permanent les sites de rejet à court terme dans le Détroit de Long Island oriental, dont l'expiration était initialement prévue pour le 23 décembre 2016.

Le mois passé, le Département d'État de New York et le New York State Department of Environmental Conservation ont exprimé l'inquiétude de l'état au sujet du plan prévoyant la création d'un nouveau site de rejet. Une étude menée par l'État de New York souligne l'inutilité des sites de rejet du détroit de Long Island. En effet, elle révèle que les sites du Détroit de Long Island du centre et de l'ouest peuvent amplement répondre aux besoins futurs en matière de site de rejet de matériaux de dragage. La désignation permanente d'un nouveau site de dragage constituera un obstacle à la réalisation de l'objectif de l'état visant à réduire ou éliminer le rejet en eau libre dans le Détroit de Long Island.

Au cours des six dernières années, l'État de New York a procédé à d'importants investissements dans le but de lutter contre la menace à laquelle font face les eaux autour de Long Island et de restaurer la qualité de son eau. Les gouvernements de l'État et locaux le long du Détroit à New York ont dépensé environ 2 milliards de dollars pour la construction ou la modernisation des usines de traitement des eaux usées afin de restaurer la qualité de l'eau et protéger l'eau potable des nappes de Long Island.

Impacts de l'immersion des matériaux de dragage

Le dragage est certes nécessaire pour l'entretien des voies navigables du Détroit,

cependant, le rejet en eau libre des matériaux de dragage peut être nocif pour les écosystèmes marins diversifiés. Le Déroit de Long Island de l'est est une zone touristique bien connue et sert d'abri pour divers poissons côtiers désignés et des habitats sauvages importants au plan écologique. Les polluants que comportent les matériaux de dragage peuvent éventuellement affecter les activités d'alimentation de ces poissons et d'autres organismes et éventuellement, les tuer ou leur nuire, lorsque la concentration est très élevée. La désignation de sites de rejet permanents à l'est du Déroit de Long Island entravera l'accès du public et limitera les activités telles que la pêche (récréative et commerciale), la pêche de mollusques, la nage et la plongée.

Le membre du congrès Peter King a déclaré, « En tant que récipiendaire du Long Island Sound Guardian Award, je suis fier de soutenir les efforts juridiques du Gouverneur Cuomo contre l'EPA. Nous devons poursuivre nos efforts en vue de protéger et de préserver les retombées environnementales et économiques du Déroit ».

« Le Déroit de Long Island est un trésor environnemental et un atout économique que nous devons protéger », **a affirmé le membre du congrès Kathleen Rice.** « En plus d'être inutile, l'autorisation du rejet permanent de matériaux de dragage dans le Déroit de l'est pourrait représenter une menace sérieuse pour la faune et les activités économiques locales. Ainsi, c'est d'une seule voix que nous exprimons notre détermination pour empêcher l'EPA de mettre en œuvre ce plan ».

Le membre du congrès Lee Zeldin, « Je suis très reconnaissant à l'égard du Gouverneur Cuomo et l'État de New York qui entreprennent cette action importante visant à protéger le Déroit de Long Island. La prorogation des activités de rejet en eau libre dans le Déroit de Long Island de l'est est inacceptable une fois que l'EPA s'est engagé à fermer ses sites à la fin de cette année. Ainsi, d'importants progrès ont été réalisés en vue de protéger le Déroit qui représente l'un des bassins les plus importants et les plus peuplés de la nation. Il est essentiel que l'EPA et l'Army Corps n'entravent pas ce progrès à travers cette proposition malheureuse. Le Déroit de Long Island ne doit pas être un dépotoir, notamment lorsqu'il existe plusieurs alternatives viables au rejet en eau libre, y compris le recyclage et la décharge sans danger sur la terre. J'ai donc l'honneur de m'associer au Gouverneur ainsi qu'à d'autres autorités de Long Island au niveau de l'état, au niveau fédéral et local pour exprimer notre ferme opposition à la poursuite des activités de rejet dans le Déroit de Long Island. Je continuerai à faire tout ce qui est en mon pouvoir pour ne pas donner suite à cette proposition malencontreuse afin de favoriser une protection continue du Déroit de Long Island ».

John J. Flanagan, Leader de la majorité au Sénat déclare, « Le Déroit de Long Island est l'une des principales ressources naturelles qui définissent et caractérisent notre région. L'État de New York a réalisé d'importants investissements afin de réparer des décennies d'endommagement de cette masse d'eau et de véritables progrès dans ce sens sont perceptibles, ce qui nous pousse à davantage nous interroger sur le bienfondé de la récente proposition de l'EPA visant la création de nouveaux sites de rejet de matériaux de dragage dans le Déroit. Mes collègues sénateurs républicains et moi approuvons sans réserve l'utilisation de toutes les ressources disponibles par l'état pour lutter contre le plan proposé par l'EPA et protéger la santé du Déroit à long terme, afin qu'il demeure un atout environnemental et économique pour les générations futures de riverains du Long Island ».

Le Sénateur Tom O'Mara, Président du Comité de la préservation de l'environnement du Sénat (Senate Environmental Conservation Committee), affirme, « Je suis heureux

d'appuyer cette initiative et de soutenir cet effort consenti par nombre de mes collègues Sénateurs et l'administration de Cuomo visant à empêcher la désignation du Déroit de Long Island comme site de rejet. Je reconnais que nous ne pouvons plus courir le risque de davantage détériorer la qualité du Déroit de Long Island ».

Le membre de l'Assemblée Steve Englebright, Président du Comité de l'Assemblée sur la préservation de l'environnement (Assembly Committee on Environmental Conservation), déclare, « Les gouvernements fédéraux, de l'état et locaux ont dépensé des milliards de dollars des contribuables pour épurer le Déroit de Long Island et des progrès significatifs ont été réalisés. Au cours de l'année passée, nous avons pu constater le retour des dauphins et des baleines à bosse dans le Déroit, favorisé par une abondance de poissons-appâts. Continuer à déverser des matériaux de dragage contribuera à rendre encore plus difficile l'épuration du Déroit. Cet estuaire d'une importance nationale mérite un plan de rejet de matériaux de dragage conforme et respectueux des services écologiques et de loisir qu'il propose. J'aimerais exprimer ma gratitude à l'égard du Gouverneur Cuomo pour son engagement en vue de la préservation de notre héritage de gérance environnementale et je suis fier de m'associer à lui pour la préservation de ce remarquable écosystème marin ».

Le County Executive Steve Bellone a affirmé, « La beauté naturelle du Déroit de Long Island fait du Comté de Suffolk une destination spéciale pour la pêche, la navigation et d'immenses possibilités touristiques. C'est donc avec fierté que je soutiens la lettre adressée par le Gouverneur Cuomo à l'EPA -- qui attire l'attention du gouvernement fédéral sur le fait que nous devons chérir et protéger le Déroit. Je remercie le Gouverneur pour son rôle de premier plan et c'est avec fierté que je me tiens à ses côtés pour préserver cet important atout économique et environnemental pour la région de Long Island ».

Adrienne Esposito, Directeur exécutif du Citizens Campaign for the Environment déclare, « Le Gouverneur Cuomo protège notre trésor national—le Déroit de Long Island. Les groupes environnementaux et civiques se sont systématiquement et fermement opposés au plan de rejet de résidus de dragage. Le public aime cette étendue d'eau et considère depuis toujours le Déroit de Long Island comme une extension de son habitat. Nous considérons le Déroit comme notre propre jardin ou notre cour, jamais comme un dépotoir. Nous attendons de l'EPA qu'elle protège notre Déroit, pas qu'elle la pollue. Cet été encore, nous avons vu les baleines à bosse et les dauphins visiter le Déroit, preuve que nos efforts de restauration ne sont pas vains. Un plan aussi irresponsable visant à augmenter le rejet des matériaux de dragage ne pourra qu'entraver ce progrès continu. Ainsi, dans l'ensemble, nous sommes enchantés que le Gouverneur Cuomo prenne les devants pour résoudre cet épineux problème ».

Erin Crotty, Directeur exécutif du Audubon New York, déclare, « Audubon New York apprécie l'initiative du Gouverneur Andrew Cuomo pour la protection du Déroit de Long Island, qui représente l'un des plus importants courants de biodiversité sur la planète et est essentielle pour la survie des limicoles et des oiseaux aquatiques migratoires du corridor de migration de l'Atlantique. L'action décisive du Gouverneur Cuomo visant la prévention du rejet en mer des matériaux de dragage directement dans le Déroit de Long Island permettra de préserver la qualité de vie des personnes et de la faune du Long Island, tout en préservant les milliards de dollars investis par New York pour la restauration de l'écosystème du Déroit de Long Island ».

###

Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse www.governor.ny.gov
État de New York | Chambre Exécutive | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418